

**Relevé de délibérations du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 11 mars 2025 – 9h30, salle A2 102 (Ville-d'Avray)**

Membres présents :

Membres de droit : Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

Membres élu(e)s : Philippe Forster, Denise Hirsch (à partir du point 3), Amanda Martinez-Gil, Céline Million, Gérard-Pascal Piau, Pascal Pradeau, Badr Eddine Ratni, Géraldine Saint Surin, Bruno Serio, Khanh Hung Tran.

Invités : Virginie Durand, Arvind Kumar (pour le point 6).

Invité exceptionnel : Alexandre Sabene (pour le point 1).

Procurations : Olivier Polit et Laurent Gallimard donnent procuration à Céline Million.

1. Présentation et demande de subvention pour la participation au Rallye Aérien Etudiant : vote

Alexandre Sabene, étudiant du CMI-ATE et membre de l'association ADA 320, expose le projet de participation au Rallye Aérien Etudiant (RAE) et présente un document Powerpoint explicatif. Cet événement se tiendra du 30 mars au 5 avril 2025, à Bourges. Les étudiants de l'ADA 320 proposent trois options de financement différentes pour attirer les sponsors et les représenter avec des stickers de couleur : Pack Bronze (350 €, sticker bronze), Pack Argent (1000 €, sticker argent), Pack Or (1500 €, sticker or).

Le budget du projet est établi de la manière suivante :

- Frais d'inscription comprenant le transport sur place, l'hébergement, les repas et les heures de vols pendant les épreuves : 3 500 €.
- Convoyage pour déplacer l'avion sur le lieu de la compétition (aller-retour) : 1 300 €.
- Promotion des entreprises et des différentes associations : 500 €.

Cela représente un total de 5 300 €, financé en grande partie sur ressources propres par les étudiants. Ceux-ci ont actuellement besoin de 800 € pour compléter leur financement. Le conseil décide de participer au projet à hauteur de 1000 €, à répartir ainsi sur les lignes budgétaires de l'UFR :

- Ligne de l'AFGE : 350 €.
- Ligne du CMI-ATE : 350 €.
- Ligne du Master MSCAE : 100 €.
- Ligne du Master EESC : 100 €.
- Ligne du Master ENMA : 100 €.

Vote : 11 pour.

3. Compte rendu de la séance du 21 janvier 2025 : vote

Aucune modification n'a été demandée. Le compte rendu est soumis au vote.

Vote : 12 pour.

5. Mentions et parcours des formations pour la LMD5 : vote

Les mentions et parcours des formations de l'UFR SITEC resteront les mêmes qu'en LMD4, à l'exception de deux parcours de Master :

- Licence mention Sciences pour l'ingénieur.
- Master mention Génie industriel :
 - Parcours Electronique Embarquée et Systèmes de Communication.
 - Parcours Energétique et Matériaux (*Energétique et Matériaux pour l'Ingénieur au LMD4*).
 - Parcours Mécanique des Structures Composites : Aéronautique et Eco-conception.
- Master mention Métiers du livre et de l'édition :
 - Parcours Bibliothèques.
 - Parcours Edition.
 - Parcours Librairie (*Librairie et commercialisation du livre au LMD4*).

Les mentions et parcours sont soumis au vote du conseil.

Vote : 10 pour, 2 contre.

6. Bilan Financier 2024 : vote

Le Directeur et le Responsable du Service Financier présentent le Bilan Financier de l'UFR SITEC pour l'année 2024. Le total des recettes du budget initial s'élève à 1 032 292 €, puis passe à 1 100 609 € après le budget rectificatif, soit 68 317 € de recettes nouvelles. Le budget a été dépensé à hauteur de 1 097 771 €, il restait donc 2838 € au 31 décembre, en masse salariale. Le taux d'exécution est de 99, 74%. Le document récapitulatif envoyé aux membres du conseil détaille ensuite la répartition par poste de dépenses en fonctionnement et en investissement, les charges d'enseignement en 2023 (12 225h équivalent TD), le financement des heures d'enseignement par l'UFR (244 328 €), et les investissements majeurs en 2024.

Vote : 12 pour.

7. Composition des Conseils de Perfectionnement 2024-2025 (Licence SPI, Master GI et Master MDL) : vote

Les compositions des Conseils de Perfectionnement des formations du pôle SPI (Licence SPI et Master GI) et du pôle MDL (Master GI) ont été actualisées et soumises aux membres du conseil en amont de la séance. Elles sont soumises au vote.

Vote : 12 pour.

8. Liste des vacataires à habilitier : vote

Une liste de quatre nouveaux vacataires du pôle Métiers du Livre est présentée et soumise au vote du conseil.

Vote : 12 pour.

Fin de la séance à 11h50.